MODELE A - DECLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

Tout accident doit être déclaré. La déclaration est faite par la victime, son ayant droit, son chef hiérarchique ou toute autre personne intéressée. Ce document complété est à envoyer le plus vite possible au service compétent de votre administration. Il doit être accompagné du modèle B (attestation médicale), dès qu'il y a plus d'un jour d'incapacité.

Les rubriques II et III sont complétées par le déclarant. Les rubriques I. IV. V et VI sont complétées par l'employeur.

Les rubriques il et ill sont completees par le déclarant. Les rubriques 1, 14, 4 et 41 sont completees par l'employeur.
I. Données concernant l' E M P L O Y E U R
1. Dénomination de l'administration, du service ou de l'établissement:
Tél.:/
2. Rue / n° / boîte:
3. Service de police :
4. Numéro d'entreprise: et le cas échéant, numéro d'unité d'établissement:
II. Données concernant la VICTIME
5. Nom et prénoms:
Numéro d'identification:
6. Date de naissance ⁽¹⁾ :/
7. Numéro du Registre national: Nationalité:
8. Numéro du dossier auprès du service médical compétent:
9. Numéro de compte bancaire (3): IBAN
Etablissament financiar : RIC
10. Résidence principale: Rue / n° / boîte:
Code postal: Commune:
III. Données concernant l'A C C I D E N T
11. Jour de l'accident: Date (1):/ h min
12. Lieu de l'accident:
☐ dans l'administration, le service ou l'établissement à l'adresse mentionnée au champ 2
□ sur la voie publique. Si oui, est-ce un accident de la circulation ? : □ oui □ non
☐ à un autre endroit
Si vous avez coché une des deux dernières cases, indiquez l'adresse
Rue/numéro/boite:
Code postal : Commune :
13. Au moment de l'accident, la victime exerçait-elle une occupation dans le cadre de sa fonction habituelle ? (2) 🗆 Oui 🔻 Non
Si non, quelle occupation exerçait-elle ?:
S'agit-il d'un accident prévu à l'article 2, alinéa 3, 2°, de la loi du 3 juillet 1967 (accident subi en dehors des fonctions, causé
par un tiers, du fait des fonctions exercées par la victime) ? ⁽²⁾ □ Oui □ Non
14. a) Dans quel environnement (type de lieu) la victime se trouvait-elle lorsque l'accident s'est produit ? (p.ex., aire de maintenance,
lieu d'élevage de bétail, bureau, école, magasin, hôpital, parking, salle de sports, toit d'un hôtel, maison privée, égout, jardin, autoroute, navire à quai, sous l'eau, etc.)
b) Précisez <u>l'activité générale</u> (type de travail) qu'effectuait la victime ou la tâche (au sens large) qu'elle accomplissait lorsqu
l'accident s'est produit. (p. ex., transformation de produits, stockage, tâches de type forestier, tâches avec des animaux, soins, assistance d'une
personne ou de plusieurs, formation, travail de bureau, achat, vente, etc. OU tâches auxiliaires de ces différents travaux, telles que l'installation, le désassemblage, la maintenance, la réparation ou le nettoyage.)
i installation, le desassemolage, la maintenance, la reparation où le helloyage.)
c) Précisez <u>l'activité spécifique</u> de la victime lorsque l'accident s'est produit (p.ex., remplissage de la machine, utilisation
d'outillage à main, conduite d'un moyen de transport, saisie, levage, roulage, portage d'un objet, fermeture d'une boite, montée d'une
échelle, marche, prise de position assise, etc.) ET les <u>objets impliqués</u> (agent matériel) (p.ex., outillage, machine, équipement,
matériaux, objets, instruments, substances, etc)
d) Quels événements déviant par rapport au processus normal du travail ont provoqué l'accident ? (p. ex., problème électrique
explosion, feu, débordement, renversement, écoulement, émission de gaz, rupture, chute ou effondrement d'objet, démarrage d
fonctionnement anormal d'une machine, perte de contrôle d'un moyen de transport ou d'un objet, glissade ou chute de personne, actio
inopportune, faux mouvement, surprise, frayeur, violence, agression, etc.). Précisez tous ces faits ET les objets impliqués (ager
matériel) s'ils ont joué un rôle dans leur survenue (p. ex., outillage, machine, équipement, matériaux, objets, instruments, substance
etc.)

les différents <u>e</u> substances danger collision, contact d	contacts qui ont provoqué la reuses, noyade, ensevelissement, avec un objet coupant ou pointu, par une personne, etc.) ET les stances, etc.).	e (lésion physique ou psychique)? P. la (les) blessure(s) (p.ex., contact avec u enveloppement par quelque chose (gaz, liquid coincement ou écrasement par un objet, prob s objets impliqués (agent matériel) (n courant électrique, avec une le, solide), écrasement contre lèmes d'appareil locomoteur, p.ex., outillage, machine, éq	e source de chaleur ou des un objet ou heurt par un objet, choc mental, blessure causée uipement, matériaux, objets,	
		à			
		Code postal: (
Procès-verbal	Procès-verbal dressé à par par				
et de son assur 18. Témoins:	eur: Nom	Rue / Nº / hoîte	N° police: Code Postal		
	•••••				
clarant (nom et	qualité):	Signature:			
ncertation Sociale		rtira l'inspecteur compétent pour la s vues à l'article 26 de l'arrêté royal du		SPF Emploi, Travail et	
		t du travail accident sur le chem xercées par la victime (article 2, aliné			
	I	V. Données concernant l' E M P L	OYEUR		
	division ou du service dont	dépand la victima :			
			Commune:		
		cal - Nom:			
			Commune:		
a la fin dii moi	de membres du personnel o	cal - Nom:	Commune:		
	de membres du personnel de sis précédant l'accident :	cal - Nom:	Commune:tion, la commune, le C.F.	P.A.S., l'établissement, etc.	
	de membres du personnel de sis précédant l'accident : de jours de travail prestés d	Code postal: cal - Nom:	Commune:tion, la commune, le C.F.	P.A.S., l'établissement, etc.	
23. Nombre total of	de membres du personnel de service de jours de travail prestés de V. Donné	Code postal: cal - Nom:	Commune:tion, la commune, le C.F.	P.A.S., l'établissement, etc.	
Nombre total of the second of the secon	de membres du personnel de la précédant l'accident : de jours de travail prestés d V. Donné en service de la victime (1)	Code postal: . cal - Nom:	Commune:tion, la commune, le C.F.	P.A.S., l'établissement, etc.	
 Nombre total d Date d'entrée e Durée de l'em 	de membres du personnel de is précédant l'accident : de jours de travail prestés de V. Donné en service de la victime (1) ploi (2) : indéterminée	Code postal:	Commune:	P.A.S., l'établissement, etc.	
4. Date d'entrée e 5. Durée de l'em 6. La date de sort	de membres du personnel de la précédant l'accident : de jours de travail prestés de la victime (1): ploi (2) :	Code postal: cal - Nom:	Commune:tion, la commune, le C.F.	P.A.S., l'établissement, etc.	
 4. Date d'entrée e 5. Durée de l'em 6. La date de sort 7. Nature de l'em 	de membres du personnel de la précédant l'accident : de jours de travail prestés du V. Donnéen service de la victime (1): ploi (2) : □ indéterminée tie de service est-elle conneploi (2): □ à temps plein	Code postal: . cal - Nom:	Commune:	P.A.S., l'établissement, etc.	
24. Date d'entrée e 25. Durée de l'em 26. La date de sort 27. Nature de l'en 28. Catégorie prof	de membres du personnel de la précédant l'accident : de jours de travail prestés de la victime (1) ploi (2) : □ indéterminée tie de service est-elle connunction (2): □ à temps plein fessionnelle (2): □ agent dé	Code postal: cal - Nom:	Commune:	P.A.S., l'établissement, etc.	
24. Date d'entrée e 25. Durée de l'em 26. La date de sort 27. Nature de l'em 28. Catégorie prof 29. Fonction habit	de membres du personnel de la précédant l'accident : de jours de travail prestés de la victime (1) ploi (2) : □ indéterminée tie de service est-elle connumploi (2): □ à temps plein fessionnelle (2): □ agent détuelle dans l'administration	Code postal: . cal - Nom:	Commune:	P.A.S., l'établissement, etc. cident:	
24. Date d'entrée e 25. Durée de l'em 26. La date de sort 27. Nature de l'em 28. Catégorie prof 29. Fonction habit 30. Ancienneté de	de membres du personnel de se précédant l'accident : de jours de travail prestés de V. Donné en service de la victime (1): ploi (2) :	Code postal: . cal - Nom:	Commune:	P.A.S., l'établissement, etc. cident:	
24. Date d'entrée e 25. Durée de l'em 26. La date de sort 27. Nature de l'em 28. Catégorie prof 29. Fonction habit 30. Ancienneté de 31. A quel type de	de membres du personnel de la précédant l'accident : de jours de travail prestés de la victime (1): ploi (2) : □ indéterminée tie de service est-elle connumploi (2): □ à temps plein fessionnelle (2):□ agent dé tuelle dans l'administration es service :	Code postal: cal - Nom:	Commune:	P.A.S., l'établissement, etc. cident:	
 Nombre total of Date d'entrée et Durée de l'em La date de sort Nature de l'em Catégorie prof Fonction habit Ancienneté de A quel type de 	de membres du personnel de la précédant l'accident : de jours de travail prestés de la victime (1): ploi (2) : □ indéterminée tie de service est-elle connumploi (2): □ à temps plein fessionnelle (2):□ agent dé tuelle dans l'administration es ervice :	Code postal:	Commune:	P.A.S., l'établissement, etc. cident:	
4. Date d'entrée e 5. Durée de l'em 6. La date de sort 7. Nature de l'en 8. Catégorie prof 9. Fonction habit 0. Ancienneté de 1. A quel type de	de membres du personnel de la précédant l'accident : de jours de travail prestés de la victime (1): ploi (2) : □ indéterminée tie de service est-elle connumploi (2): □ à temps plein fessionnelle (2):□ agent dé tuelle dans l'administration es ervice :	Code postal: cal - Nom:	Commune:	P.A.S., l'établissement, etc. cident:	
24. Date d'entrée e 25. Durée de l'em 26. La date de sort 27. Nature de l'em 28. Catégorie prof 29. Fonction habit 30. Ancienneté de 31. A quel type de por por aut 32. Date de déclar	V. Donné en service de la victime (1) ploi (2): in à temps plein fessionnelle (2): agent dé tuelle dans l'administration service : poste de travail la victime e poste de travail abituel ou un ste de travail occasionnel of tre poste de travail cation à l'employeur (1):	Code postal:	Commune:	P.A.S., l'établissement, etc. cident:	

34. Remarques concernant les circonstances et causes matérielles					
VI. Données concernant la PREVENTION					
35. Activité de la division ou du service où la victime exerce habi	tuellement sa fonction :				
36. Au moment de l'accident la victime exerçait-elle une occupati ☐ Oui ☐ Non Si non, quelle activité exerçait-elle ? :	on dans le cadre de sa fonction habituelle ? (2)				
S'agit-il d'un accident visé à l'article 2, alinéa 3, 2°, de la loi					
37. Type de travail:					
38. Dernière déviation qui a conduit à l'accident:					
39. Agent matériel de cette déviation:					
40. Contact-modalité de la blessure:					
41. Lésion - Nature (6)(5): Code (5):	Localisation (6)(5):	Code (5):			
42. Conséquences de l'accident (6)(5): □ pas d'incapacité temporaire de travail, pas de prothès □ pas d'incapacité temporaire de travail, mais des proth □ incapacité temporaire de travail □ incapacité temporaire de travail à prévoir : l'incapac □ décès, date du décès (1):/	ité permanente prévue est :				
☐ protection contre les chutes ☐ autres :		•••			
		Code (5):			
		Code (5):			
		Code (5):			
Déclarant de l'autorité (nom et qualité):	Nom du conseiller en prévention :				
Date ⁽¹⁾ :/	Signature :				

- (1) = Jour / mois / année
- (2) = Cocher ce qui convient
- (3) = Format obligatoire à partir de 2011. Jusqu'à 2010, vous pouvez mentionner le numéro de compte dans le format en 12 positions.
- (4) = Ne pas compléter s'il s'agit d'un accident sur le chemin du travail.
- (5) = Pour répondre à ces questions, consulter les tableaux repris en annexe IV de l'A.R. du 27 mars 1998 relatif au service interne pour la prévention et la protection au travail (M.B. 31 mars 1998).
- (6) = Pour répondre à ces questions, consulter l'attestation médicale.
- (7) = Voir liste reprise à l'AR du 19 avril 1999 fixant les éléments de la déclaration d'accident à communiquer au Fonds des accidents du travail.